

COMITÉ SYNDICAL - 30 juin 2026

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal du Comité syndical d'installation du 04 juin 2026 ;

DELIBERATIONS

Affaires générales :

Commissions internes :

1. Délégations de pouvoir du Comité au Président et au Bureau
Note de synthèse n°01 – rapporteur : Président
2. Modalités de dépôt des listes et élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO)
Note de synthèse n°02 – rapporteur : Président
3. Création et composition des commissions thématiques permanentes
Note de synthèse n°03 – rapporteur : Président
4. Désignation des membres de la Commission de suivi de site (C.S.S) de l'unité de Valorisation énergétique (U.V.E) du SIVALOR à Valserhône
Note de synthèse n°04 – rapporteur : Président
5. Désignation d'un représentant au Comité d'orientation et de surveillance de la SAS ENR « Valserhône Chaleur »
Note de synthèse n°05 – rapporteur : Président
6. Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres ad hoc du groupement de commandes « prestations de transfert, tri et caractérisation des collectes sélectives », ainsi qu'au comité de pilotage – marché n° 21SD05 avec l'Entreprise Excoffier Recyclage
Note de synthèse n°06 – rapporteur : Président

Organismes externes :

7. Désignation du représentant à la Société publique locale Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (SPL ALEC AIN)
Note de synthèse n° 07 – rapporteur : Président

8. Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la Commission consultative d'élaboration et de suivi du volet « déchets » du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
Note de synthèse n°08 – rapporteur : Président
9. Désignation des représentants au comité de pilotage (COPIL) de la Coopération du sillon alpin pour le développement durable déchets (CSA3D)
Note de synthèse n°09 – rapporteur : Président
10. Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant à l'association AMORCE
Note de synthèse n°10 – rapporteur : Président
11. Désignation d'un délégué des élus et d'un délégué des agents au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
Note de synthèse n°11 – rapporteur : Président
12. Désignation d'un représentant au collège « collectivités » pour la Société coopérative REVERA
Note de synthèse n°12 – rapporteur : Président
13. Désignation du référent déontologue pour les élus et poursuite de l'adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de l'Ain.
Note de synthèse n°13 – rapporteur : Président

Ressources humaines :

14. Indemnité de fonction du Président et des vice-présidents délégués ;
Note de synthèse n°14 – rapporteur : Président

Finances :

15. Approbation du compte financier unique (CFU) pour 2025 – Budget général
Note de synthèse n°15 – rapporteur : Président
16. Approbation du CFU pour 2025 – Budget annexe Valorisation matière
Note de synthèse n°16 – rapporteur : Président
17. Approbation du CFU pour 2025 – Budget annexe Valorisation énergétique et Transfert
Note de synthèse n°17 – rapporteur : Président
18. Affectation des résultats 2025 – Budget général
Note de synthèse n°18 – rapporteur : Président
19. Affectation des résultats 2025 – Budget annexe Valorisation matière
Note de synthèse n°19 – rapporteur : Président
20. Affectation des résultats 2025 – Budget annexe Valorisation énergétique et Transfert
Note de synthèse n°20 – rapporteur : Président

21. Approbation du budget supplémentaire pour 2026 - Budget général

Note de synthèse n°21 – rapporteur : Président

22.Approbation du budget supplémentaire pour 2026 – Budget annexe Valorisation matière

Note de synthèse n°22– rapporteur : Président

23.Approbation du budget supplémentaire pour 2026 – Budget annexe Valorisation énergétique et Transfert

Note de synthèse n°23 – rapporteur : Président

24. Remise gracieuse – régularisation pour un trop perçu de nouvelle bonification indiciaire (NBI) par un agent ayant quitté la collectivité

Note de synthèse n°24 – rapporteur : Président

25. Remise gracieuse – régularisation de trop perçus de rémunération horaire par deux agents recrutés à la journée pour un événementiel en juin 2025

Note de synthèse n°25 – rapporteur : Président